

## **L'enquête sociale européennes (ESS)**

L'Enquête sociale européenne (ESS) est une enquête par sondage réalisée à travers l'Europe. L'ESS recueille des informations sur les attitudes, les croyances et les comportements des habitants de la plupart des pays européens. Entre 24 et 28 pays devraient prendre part à la troisième vague de cette enquête, celle qui est réalisée actuellement. Parmi ces pays figurent par exemple la Bulgarie, Chypre, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, la Suisse, l'Ukraine ainsi bien sûr que l'essentiel des pays de l'Europe occidentale. Avec les données de l'ESS, il est ainsi possible de faire des comparaisons détaillées entre chacun des pays européens sur un grand nombre de questions.

L'ESS est une enquête qui se déroule tous les deux ans, depuis 2000. C'est donc la troisième vague qui se déroule actuellement. Elle a pour objectif de mesurer ce que les gens pensent et ce qu'ils font aujourd'hui mais aussi dans quelle mesure cela change avec le temps. Le questionnaire comprend ainsi un grand nombre de thèmes, de l'implication dans la société à l'équilibre entre travail et temps libre en passant par les questions de morale par exemple.

Les données réunies pour les deux premières vagues ont déjà fait l'objet de nombreuses utilisations par les chercheurs bien sûr, mais aussi par la Commission européenne, par les différents gouvernements, ou différents analystes. En réalité, il y a déjà près de 10.000 personnes qui se sont enregistrées pour pouvoir bénéficier de l'accès à ces données. En France, d'ailleurs, deux livres sont en cours de préparation. Mais elles ont servi également à plusieurs articles scientifiques et de nombreux étudiants en sciences sociales les utilisent pour se former.

Ces données représentent aussi une contribution essentielle pour le futur, quand des historiens se demanderont ce que les gens pensaient à notre époque. L'ESS est ainsi un projet de long terme, pour comprendre les processus de changements des sociétés et de leurs valeurs.

L'ESS est ainsi unique non seulement par son projet, étant la seule enquête scientifique de long terme actuellement, mais également par son exigence méthodologique. Pour que les pays puissent être comparés, il est en effet nécessaire que les informations réunies le soient d'une manière comparable à travers tous les pays. C'est pour cela que les exigences en matière de constitution d'échantillon, de taux de réponse, de conduite de terrain sont particulièrement élevées. Insistons sur ce dernier point. Ce n'est qu'à la condition que chacune des personnes impliquées dans cette enquête respecte scrupuleusement l'ensemble des règles et des consignes que les données produites par cette enquête peuvent être considérées comme valides scientifiquement. Cela passe notamment par des efforts particulièrement importants pour que les personnes sollicitées répondent effectivement à la demande d'entretien (la structure de l'échantillon est sinon biaisée et les méthodes statistiques de redressement ne sont plus applicables si le taux de réponse n'est pas assez élevé) mais également par le soin apporté au recueil des réponses. Et l'enquête est ce point de vue très détaillée ! Tout ceci n'est bien entendu pas valable que pour la France mais pour l'ensemble des pays impliqués dans le projet.

Les enquêtes ESS sont financées par différentes sources. Il existe un Comité central européen, qui coordonne l'enquête pour toute l'Europe, qui est financé par la Commission européenne et la Fondation européenne pour la science. En France, les financements de l'enquête sont apportés par le Comité de concertation pour les données en sciences sociales, affilié au Ministère de la recherche, ainsi que par un réseau d'universités dont notamment Sciences Po à Paris, l'IEP de Bordeaux, et l'IEP de Grenoble.

Le grand nombre d'enjeux inclus dans l'ESS peut être considéré comme une réelle force dans l'effort pour convaincre les personnes tirées au sort d'accepter de répondre à ces

questions. Dans la mesure du possible, il faut même essayer de tirer partie de cette richesse pour pouvoir proposer au répondant potentiel les exemples spécifiques qui ont le plus de chances de l'intéresser. Et l'ESS n'est pas non plus une enquête exigeante pour le répondant : il n'y a pas de document à lire ou à remplir, il n'y a pas de questions de connaissance mais seulement une série de questions à laquelle les personnes peuvent répondre directement.

## L'enquête sociale européennes (ESS)

### Le questionnaire

#### 1. Principes généraux

- Dans la mesure où le questionnaire couvre un vaste nombre d'enjeux, il est normal que les répondants soient plus intéressés par certaines parties que d'autres. Mais la difficulté dans un tel contexte est d'atteindre un rythme convenable pour enchaîner les questions. Il ne faut en aucun cas presser le répondant. Mais ce qui se transformerait en véritable discussion est également à proscrire. Il est possible que les répondants souhaitent s'étendre sur certains sujets, mais ce que nous cherchons à faire est capturer des attitudes et non pas avoir une discussion philosophique ou conduire un débat politique !

Si certains répondants n'ont pas de point de vue sur un sujet, ou s'ils ne peuvent pas répondre à une question, un « ne sait pas » est tout à fait acceptable. De même que les répondants ont le droit de refuser de répondre à certaines questions. Un code spécifique est d'ailleurs prévu à cet effet. Dans ces situations, il suffit d'enchaîner avec les questions suivantes.

- Un certain nombre de listes réponse sont disponibles. Assurez-vous que les répondants aient ces listes en main dès le début du questionnaire et qu'ils les utilisent effectivement pour répondre.

- Tout au long du questionnaire, un certain nombre d'expressions générales sont utilisées. Celles-ci peuvent amener le répondant à demander des précisions. Dans ces cas, nous ne souhaitons pas donner au répondant des explications supplémentaires. Ces expressions sont utilisées en raison de leur généralité. Dites simplement en cas de question que la personne doit répondre comme elle comprend la phrase proposée.

- Pour quelques questions, les réponses peuvent être considérées comme « sensibles ». Les personnes peuvent par exemple ne pas souhaiter donner des informations sur leur vote ou leurs revenus. Essayez de rassurer le répondant en disant que tout restera strictement confidentiel et anonyme. Mais en cas de refus définitif, utilisez le code approprié.

- Le questionnaire est divisé en différents blocs, suivant différents grands thèmes. Il n'est pas nécessaire d'expliquer cette division aux répondants. Quand cela a été jugé nécessaire, une phrase de transition a été proposée.

#### 2. Précisions sur le questionnaire

- A1-A4 (médias) : Ces questions concernent le temps passé à écouter la radio / regarder la télévision. Si le répondant demande des clarifications, ces questions concernent le temps passé à effectivement regarder ou écouter et non pas le temps où la radio ou la télé a été allumée.

- D17 : L'échantillon est partagé de manière strictement aléatoire entre ceux qui répondront à un questionnaire sur les hommes et ceux qui répondront à un questionnaire sur les femmes. Le sexe de l'interviewé n'est en aucun cas pris en compte.

- D17-D39 : Attention aux instructions qui vous sont données pour coder. Seul un âge précis peut être pris en compte. Si le répondant cite une tranche d'âge, lui expliquer et lui demander de nouveau un âge. Si le répondant répond « ça dépend », acceptez la réponse et ne pas relancer.

- F1 (composition du foyer) : Vous avez déjà enregistré l'ensemble des membres du foyer âgés de plus de 15 ans dans le dossier de contact (attention, il s'agit maintenant de l'ensemble des membres du foyer, enfants inclus). Si vous vous apercevez d'une contradiction avec le dossier de contact, ne modifiez pas le dossier de contact, enregistrez la composition correcte du foyer à cette question, faites une note sur le dossier de contact.

- F4 (composition du foyer, lien de parenté) : Cette question concerne les relations qui l'unissent aux personnes composant son foyer. Attention à la direction de ce lien. Vous devez bien vous assurer que la personne répond « cette personne est MON ... ».

- F6a (domaine de qualification) : Cette question concerne toutes les personnes ayant eu un diplôme ou une qualification et leur demande quel domaine de compétence ce diplôme concerne (diplôme le plus élevé pour les personnes ayant plusieurs diplômes). Si les personnes ont leur diplôme le plus élevé ou plusieurs diplômes équivalents dans des champs différents, codez 1 (domaine général).

Précisions sur certaines catégories (les autres catégories sont laissées à l'appréciation du répondant) : 7, sciences, mathématiques, informatique, etc. inclut également les sciences naturelles (biologie, chimie) ; 10, Sciences sociales et psychologie, administration publique, média et culture, sports et loisirs comprend les disciplines des sciences sociales (comme la sociologie, la science politique,...) et également les activités liées au tourisme, aux activités hôtelières et à celles de la restauration.

- F7 (nombre d'années d'étude) : Renvoie à l'ensemble des années réalisées à l'école et après l'école dans un but de qualification. Ces années peuvent ne pas être suivies (interruption d'étude) mais le total ne doit pas comprendre la durée des interruptions. La formation professionnelle doit être incluse, mais pas les situations d'apprentissage. Les études à temps partiel doivent être comptées en équivalent temps plein. Par exemple, si une formation doit prendre normalement deux ans, mais qu'elle a été réalisée à temps partiel sur quatre ans, elle doit être comptée pour deux années.

- F8a et F8c (activités) : F8a est une question à plusieurs réponses possibles. Des répondants devront donc choisir plusieurs types d'activité économique qu'ils ont eu dans les sept derniers jours. Tous doivent être codés en F8a. Et vous devez relancer systématiquement après une réponse par « quelles autres activités ? ».

Pour F8c, une seule réponse est attendue. Cette réponse doit être celle que le répondant considère comme son activité principale.

Précisions sur les codes pour F8a :

\* 1 (travail rémunéré) : inclut tous les types de travail rémunéré, pour un employeur ou non. Cela inclut le travail non déclaré, à temps partiel ou temporaire. Mais les situations de bénévolat (même si des frais sont remboursés ou qu'elles entraînent des situations d'avantage en nature – logement, nourriture,...) sont exclues de cette catégorie.

Les absences temporaires incluent notamment les congés maladie, les vacances, les congés maternité dans la mesure où la personne retrouve son emploi après son congé. Ces absences incluent également les situations de chômage technique, de grève ou de piquet de grève dans la mesure également où l'emploi doit être retrouvé par la suite. Toutes les situations d'emplois intermittents (intermittents du spectacle, sportifs, vacataires pour l'éducation nationale par exemple) sont incluses si ces emplois sont réguliers même s'ils n'ont pas travaillé dans les 7 derniers jours.

\* 2 (études ou en formation) : tous les étudiants, y compris ceux en vacances et qui ont des petites boulots dans la semaine écoulée. Si la poursuite d'étude est suspendue à la réussite d'examens, supposez que le répondant devrait réussir cet examen et considérez le comme étudiant.

\* 3 (sans emploi mais en recherche active) : Cette catégorie regroupe tous les personnes sans emplois mais qui en recherchent activement un, par l'ANPE, par des

agences privées (y compris agences d'intérim), par des réponses à des petites annonces ou simplement par une recherche active des opportunités pouvant se présenter.

\* 4 (sans emploi, souhaitant un emploi mais ne le recherchant pas activement) : Inclut les sans emplois souhaitant un travail mais qui ne le recherchent pas : par exemple, personne qui ont abandonné la recherche d'emploi, ou celles, malades, qui ne peuvent temporairement plus effectuer de recherche. Le caractère temporaire de cette maladie est laissé à l'appréciation du répondant mais, en cas de doute, la maladie peut être considérée comme permanente si elle dure plus de six mois.

\* 5 (malade ou handicapé de manière permanente) : comprend les personnes sans travail et ne recherchant pas de travail en raison de leur maladie / handicap. Les personnes n'ayant jamais travaillé sont incluses ici. En cas de doute, considérez comme permanent si la situation a duré plus de six mois sans interruption.

\* 7 (au foyer) : inclut toute personne assurant des tâches ménagères sans être payé pour cela.

Précisions sur les codes pour F8c : idem sauf :

\* 5 (malade ou handicapé) : Ne pas inclure les personnes retraitées malades / handicapées sauf si elles rechercheraient un emploi si elles n'étaient pas malades / handicapées.

\* 6 (retraité) : Inclure également les personnes retraitées malades ou handicapées.

\* 7 (au foyer) : Inclut seulement les personnes impliquées plus ou moins à plein temps dans des tâches ménagères ou de garde.

- F12 (travail) : Les questions F12 et suivantes parlent de l'activité économique principale du répondant. Elle peut être leur métier actuel ou leur dernier travail en date, s'ils n'ont plus de travail. Il faudra donc adapter les temps des conjugaisons en fonction des cas. Si le répondant a plusieurs métiers, la question porte sur celui qui lui occupe le plus de temps par semaine. Si les deux métiers lui occupent exactement le même temps, prendre en compte celui qui rapporte le plus d'argent.

F32 (revenus) : la question porte sur les revenus total du foyer (salaires, allocations, intérêts de placements,...), après impôts. Le répondant doit choisir une lettre sur la liste réponse afin de le rassurer quand à la confidentialité de l'information.